



Urbanisme :

PLU, Voirie et Centre Village



Le PLU du Rouret

- PLU applicable depuis le 19/12/2019.
- Le PLU a été opposable entre le 28/12/2019 et le 27/02/2020 :

Plus de 30 recours gracieux déposés contre ce PLU.



Nos propositions

- **Réviser le PLU : en concertation avec la population et les propriétaires**
 - ❑ **Intérêt général** et **respect de la loi** primeront sur les intérêts particuliers. Tous les changements seront expliqués et argumentés.
 - ❑ **Nouveaux plans de zonage** plus en accord avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
 - ❑ **Correction** des incohérences et matérialisation des **trames vertes**.



- ❑ Favoriser la **restauration** et la **préservation** des **oliveraies**.
- ❑ Sauvegarder les **Espaces Paysagers Protégés**.
- ❑ Créer un **couloir écologique** le long des vallons (ex : vallon de Barnarac).
- ❑ Faciliter l'installation de **panneaux solaires** chez les particuliers.
- ❑ Mieux **prévenir les risques naturels** feu de forêt (installation de citerne, aire de retournement pompiers) et inondation.



- ❑ Créer des **jardins partagés** (ex : Plan Bergier, Emplacement Réservé 30 au PLU).
- ❑ Entretien des espaces : promouvoir le **développement d'activités pastorales**, fédérer les propriétaires pour le débroussaillage.
- ❑ Encourager la **société de chasse** dans ses actions de **protection de l'environnement**.



Nos propositions

➤ Améliorer les déplacements

□ RD 2085 :

- **Rond-point** à étudier au carrefour du café de la place.
- **Feux intelligents avec boucles au sol** chemin du Collet au carrefour avec RD 2085.
- **Pistes cyclables** pour aller au collège, du futur rond-point du café de la place jusqu'au rond-point du collège.

Nos propositions

➤ Protéger les piétons

❑ La RD 7 (route d'Opio) et (route de la Colle)

- Mise en place de **trottoirs**.
- Aménagement de **chicanes** en lieu et place des dos d'âne.

❑ Les routes communales

- Marquage de **cheminements piétons**.
- Zones 30.





Nos propositions

➤ Entretien et étendre les routes communales

❑ Certaines routes sont très vétustes et abimées

- Planning pluriannuel d'entretien
- Réfection des revêtements endommagés avec les nouveaux procédés durables (bilan CO2 neutre à coût similaire).

❑ Quelques chemins et impasses ne sont pas encore goudronnés

- Réalisation d'enrobés Valorcol perméables et écologiques (enrobé à froid à base de granulats recyclés à 100%, lien naturel, économie d'énergie et d'émission de gaz).





Les revirements du Projet Centre Village



En 1998, dans le Rouretan n°9, le projet du Maire pour le centre village était...





En **2001**, dans le programme de campagne électorale, le projet du Maire pour le centre village était...

Elections municipales 11 et 18 Mars 2001

Gérald LOMBARDO

Le Rouret au Coeur

LE CENTRE VILLAGE

Pour un ROURET plus fort, un souffle nouveau est nécessaire. Nous le croyons possible et à notre portée, grâce au projet de développement du centre village. Cet aménagement central est un choix d'avenir réfléchi et concerté, dont il convient de tirer parti pour assurer une renaissance économique.

Nous souhaité positionner ce projet au cœur du débat électoral ; il mérite votre attention et nous serons à votre écoute pour le faire évoluer dans le sens de vos aspirations.

Cet espace de vie et d'animation au cœur du village accueillera :

- Un supermarché de proximité
- Une Banque
- Une salle polyvalente
- Des locaux destinés à des professions libérales
- Quelques appartements à caractère résidentiel
- Et peut être un hôtel

CENTRE VILLAGE : un plan d'actions réfléchi

Un centre de vie :

Une architecture de qualité, des activités libérales, des commerces, des artisans, un supermarché, une banque, des parkings, une rue principale, une place.

Un lieu où il fait bon flâner :

des espaces piétonniers convivialité, la qualité de vie et créer un lien entre les générations.

• **L'Urbanisme :**

- Actualisation du Plan d'Occupation des Sols de la commune
- Conception et élaboration du projet du Centre Village

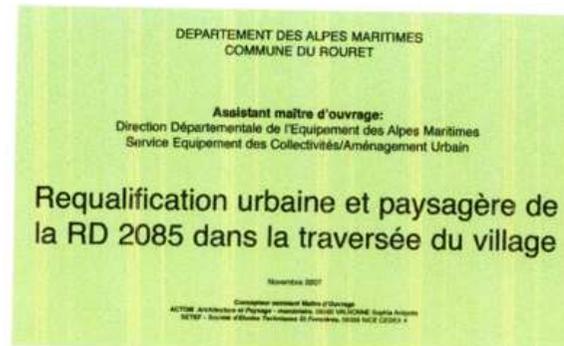
▶ **Prévoir un Centre Village**, c'est une alternative pour Le Rouret.

▶ Le réaliser, c'est :

- participer au combat pour l'emploi,
- permettre à notre commune le développement, l'entretien des équipements et la limitation des taux des taxes communales grâce aux retombées des taxes professionnelles.



En **2008**, dans le Rouretan n° 26, le projet du Maire pour la traversée du centre village, était ...



Le projet consiste à requalifier la voie de transit départementale à grande circulation en voie urbaine. Le projet traite la **globalité de la séquence villageoise**, liant la partie existante aux nouveaux projets d'extension du noyau villageois qui offrent commerces, logements, services et une maison de retraite. Les entrées de ville seront particulièrement soignées, par le travail des sols, la plantation en alignement de platanes évoquant les villages provençaux et la mise en lumière pour la nuit.

Le projet conduira à une réduction de la vitesse des véhicules, offrant ainsi d'avantage de sécurité et de calme aux usagers du village avec des espaces rendus plus confortables, sécurisés et ombragés, propices aux déplacements en mode piéton.

La route départementale ainsi pacifiée agira comme un véritable boulevard urbain mettant en relation de manière plus intime les fronts bâtis du village existants ou à créer de part et d'autre du boulevard.





- Tous ces projets qui n'ont jamais vu le jour ont coûté cher aux contribuables en **frais d'études**.

Le Projet Cœur de Village revient...

- En **2019**, lors du Conseil Municipal du 19 décembre, la majorité a voté un projet pour le centre village, pour lequel la commune va faire appel à la Société Publique Locale d'aménagement, de construction et de gestion d'équipements publics "SPL Sophia".

La dotation totale est prévue pour un montant de **536 144 €** sur les années **2019 à 2023**.